

## Inspecteur de salubrité – Service Hygiène et Santé publique (H-F)

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance en interne et en externe d'un poste d'Inspecteur de salubrité – Service Hygiène et Santé publique (H-F).

Top 5 des villes de 20 000 à 50 000 habitants où « il fait bon vivre » selon le classement 2020 du *Journal du dimanche*, la Ville de Châteauroux vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole.

Desservies par un maillage autoroutier idéal, la Ville et l'Agglomération de Châteauroux, par leurs nombreux projets structurants, se veulent un territoire attractif. Du nouveau centre aquatique Balsan'éo en passant par l'aménagement de parcs d'activités, le réaménagement d'un ancien site industriel en une Cité du numérique ou encore la requalification de logements dans les quartiers ou des espaces publics (places, parcs, jardins, etc.) tout est pensé pour offrir un environnement agréable aux (nouveaux) habitants... et agents !

### **PROFIL :**

Le poste est ouvert aux agents du cadre d'emplois des techniciens territoriaux avec un bac + 2 (BTS/DUT) ou formation universitaire équivalente avec de solides connaissances de la législation sanitaire – Code de la santé publique, de l'environnement, Code général des collectivités territoriales, Code de la construction – connaissances techniques de base du bâtiment.

### **MISSIONS :**

Vous mettez en œuvre les pouvoirs de police sanitaire du Maire afin de lutter contre les nuisances susceptibles de porter atteinte à la santé et à la salubrité publique.

- Veiller à l'application du règlement sanitaire départemental et du Code de la santé publique.
- Assurer les missions de salubrité et d'hygiène :
  - Instruire les demandes des habitants et évaluer une situation donnée au regard de la réglementation,
  - Effectuer les visites de terrains, logements en vue d'en vérifier la salubrité,
  - Établir une stratégie d'intervention adaptée et de recours à la procédure appropriée,
  - Rédiger des rapports, courriers, injonctions, procès-verbaux ou des arrêtés municipaux.
- Évaluer un risque pour la santé et/ou la sécurité des habitants (Animaux vecteurs, CO, ...) :
  - Proposer des solutions techniques et des mesures préventives et correctives,
  - Rédiger les documents et actes administratifs.
- Mettre en œuvre la réglementation sur les bruits de voisinage :
  - Effectuer des relevés / contrôles,

- Etudier les analyses,
  - Réaliser les arrêtés de demandes de dérogations bruit.
- Assister l'agent de salubrité sur les missions à risque physique :
    - Effectuer des interventions en barque (autocontrôles des eaux de loisirs),
    - Faire des actions de piégeage au filet,
    - En absence de l'agent titulaire, prendre en charge et transporter vers la fourrière municipale des cadavres animaliers présents sur la voie publique.
  - Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets et actions d'information et de sensibilisation sur l'hygiène, la santé publique, la prévention des risques sanitaires ...

### **COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :**

- Intégrité, bienveillance, sens de l'écoute et du service public,
- Respect des consignes et des protocoles fixés dans le cadre du service,
- Aptitude à rendre compte,
- Autonome dans l'organisation du travail,
- Adaptabilité du discours et du comportement à la population rencontrée,
- Respecter le secret professionnel et l'obligation de réserve,
- Aptitude à la natation,
- Permis B obligatoire.

Poste à temps complet : 38h45 hebdomadaire, 21 jours de RTT par an.

Spécificités du poste : Possibilité de télétravail pour les phases de rédaction des rapports d'expertises. Horaires réguliers, avec amplitudes variables en fonction des obligations de service public (mesure de bruit en soirée, nuits et week-ends), Possibilités d'astreintes en cas de crises sanitaires ou de crues.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Madame Chrystelle ROUX, Responsable du service Hygiène et santé Publique au 02 54 08 34 58.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur [www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr) > Les institutions > Recrutement" **avant le 15 juin 2022.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 15 juin 2022.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.